

4.A.5. TD Kigali, 12 mars 1991, Lettre ouverte du Président du FPR  
au Premier ministre de Belgique

Déclassifié

OBJET : LETTRE OUVERTE DU PRESIDENT DU F.P.R. AU PREMIER  
MINISTRE DE BELGIQUE. -

LA LETTRE OUVERTE QUE LE F.P.R. A ADRESSEE AU PREMIER MINISTRE DE BELGIQUE A FAIT L'OBJET DE NOMBREUX COMMENTAIRES DE LA PART DE NOS PARTENAIRES RWANDAIS. CES COMMENTAIRES SE SONT EXPRIMES NOTAMMENT LORS DE LA RECEPTION QUE LE PRESIDENT HABYARIMANA A DONNEE SAMEDI 9 MARS A L'OCCASION DE SON 54EME ANNIVERSAIRE. J'AI PU RELEVER, AU COURS DE CETTE REUNION, LES REMARQUES SUIVANTES :

1/ LA LETTRE EST DATEE DE RUHENGARI LE 15 FEVRIER. OR, A CETTE DATE, AUCUN REBELLE NE SE TROUVAIT DANS CETTE VILLE, QUI A ETE REPRISE DES LE 24 JANVIER.

2/ LA SIGNATURE DU COLONEL KANYARENGWE PARAIT GROSSIEREMENT IMITEE A MOINS QU'IL N'EN AIT CHANGE. POUR MA PART, J'AI PU VERIFIER, DANS LES ARCHIVES DU POSTE, QU'ELLE EST TRES NETTEMENT DIFFERENTE DE CELLE QUI A ETE APPOSEE PAR LE PRESIDENT DU F.P.R. SUR UN DOCUMENT PRECEDENT INTITULE ''RAPPORT DE COMBAT DU 22 JANVIER AU 11 FEVRIER 1991''.

.../...  
PAGE DEUX

3/ NOS PARTENAIRES RWANDAIS, NOTAMMENT LES MILITAIRES, SE SONT BEAUCOUP GAUSSES DE L'ACCUSATION PORTEE CONTRE LA BELGIQUE D'AVOIR ENVOYE SES SOLDATS POUR COMBATTRE AUX COTES DES RWANDAIS, DE L'AFFIRMATION SELON LAQUELLE ELLE AURAIT PERDU UNE VINGTAIN D'HOMMES A CETTE OCCASION ET DES ENVOIS DE FONDS ET DE MUNITIONS QU'ELLE AURAIT FAIT. LES CHEFS DE L'ARMEE RWANDAISE CONSIDERENT AU CONTRAIRE QUE LA BELGIQUE LES A ''LACHES'' SUR LE PLAN MILITAIRE, EN RETIRANT SES PARACHUTISTES ET SURTOUT EN REFUSANT DE LIVRER DES MUNITIONS QUE LE RWANDA AVAIT DEJA PAYEES.

X

X X

LA LETTRE DU F.P.R. APPELLE DE MA PART D'AUTRES REMARQUES :

1/ L'ANALYSE HISTORIQUE QU'ELLE FAIT DE LA COLONISATION BELGE, DU ROLE QUE CELLE-CI A JOUE, D'ABORD DANS LA PROMOTION DES TUTSIS, ENSUITE DANS LEUR EVICTION, EST SEVERE MAIS GLOBALEMENT EXACTE. CETTE ANALYSE, QUI REPREND LES THESES DU PARTI UNAR DE 1959, A ETE MANIFESTEMENT REDIGEE PAR UN TUTSI OU UN ASSIMILE.  
REDIGEE PAR UN TUTSI OU UN ASSIMILE.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

REPUBLIQUE, 55 PERSONNALITES DU REGIME PRECEDENT ONT ETE ELIMINEES PAR LE NOUVEAU POUVOIR. MAIS IL PASSE SOUS SILENCE QU'IL ETAIT ALORS, APRES LE GENERAL-MAJOR HABYARIMANA, LE SECOND MEMBRE DU COMITE POUR LA PAIX ET L'UNITE NATIONALE QUI A PRONONCE LA DESTITUTION DE GREGOIRE KAYIBANDA, FONDATEUR DE LA 1ERE REPUBLIQUE.

3/ LE PRESIDENT DU F.P.R. SOUTIENT LA THESE SELON LAQUELLE LA FUSILLADE DU 4 OCTOBRE 1990 A KIGALI AURAIT ETE ENTIEREMENT ET UNILATERALEMENT PROVOQUEE PAR LE GOUVERNEMENT RWANDAIS AFIN DE JUSTIFIER UNE REPRESSION MASSIVE DE L'OPPOSITION INTERIEURE. COMMENT EXPLIQUER, DANS CES CONDITIONS, QUE LE 5 OCTOBRE 1990 LE ''CENTRE DE COMMANDEMENT DES REBELLES'' AIT FAIT PASSER A NOTRE AMBASSADE A BUJUMBURA UN MESSAGE SELON LEQUEL LA PAUSE OBSERVEE CE JOUR LA A KIGALI N'ETAIT QU'UNE TREVE DECIDEE PAR LE GENERAL FRED RWIGYEMA POUR PERMETTRE A LA FRANCE ET A LA BELGIQUE D'EVACUER LEURS RESSOR- TISSANTS ?

.../...  
❖PAGE TROIS

ON PEUT DIRE, POUR CONCLURE, QUE CETTE LETTRE S'EFFORCE TRES MALADROITEMENT DE TIRER PARTI DU DESARROI DES AUTORITES BELGES EN FACE DE LA CRISE RWANDAISE. MAIS ELLE NE FAIT QU'ACCENTUER LE MANQUE DE CREDIBILITE DU COLONEL KANYARENGWE QUI, DE PAR SON PASSE, APPARAIT FORT MAL PLACE POUR SE FAIRE LE DEFENSEUR DES GRAVES PREJUDICES QUE L'HISTOIRE A FAIT SUBIR A LA DIASPORA TUTSI DU RWANDA. 120900./.

MARTRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES